

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 26 mai 2016

Délibération 1 2016.05.26

Nombre de membres

En exercice 50 Présents 42 Absents: 8
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 19/05/2016
Date d'affichage : 27/05/2016
Domaine Environnement

L'an deux mil seize le vingt-six du mois de mai à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Marie – Christine CHARBONNIER, Cécile BESNIER – TRECOURT, Jean-Louis DELORME, André REYDELLET, Denis RENAUD, Wilfried HUREL, Michel BOUQUEROD, Frédéric JACQUEMIN, Bernard RUDE, Micheline REBREYEND-COLIN, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Eric JACQUEMIN, Martine DUCLOS, Michel RAFFIN, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Roland VUITTON, Cyril JOURNEAUX, Fabienne BOUVIER.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : zonage d'assainissement de la commune de MARIGNA SUR VALOUSE

Considérant la délibération du 20/10/2015 relative au projet de zonage d'assainissement de la commune de MARIGNA SUR VALOUSE et la décision de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement

Considérant que l'enquête publique s'est déroulée en mairie de MARIGNA SUR VALOUSE, 18/01/2016 au 20/02/2016 prolongée jusqu'au 17/03/2016 inclus

Après avoir pris connaissance des conclusions du Commissaire enquêteur et de son avis favorable.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré

APPROUVE, à l'unanimité, le plan de zonage d'assainissement proposé de la commune de MARIGNA SUR VALOUSE

PREND ACTE que le rapport et le plan de zonage d'assainissement approuvé est tenu à disposition du public, à la Communauté de Communes et en mairie de MARIGNA SUR VALOUSE aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,
Signature Le Président

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 27/05/2016
et publication ou notification du 27/05/2016